

Nantes - Grand meeting commun pour l'abrogation de la Loi travail

7 septembre 2016



Communiqué commun des Unions départementales
CGT, CGT-FO, Solidaires, FSU et UNEF de Loire-Atlantique

**Promulgation ou pas, on n'en veut pas !
Abrogation de la Loi Travail**

**Grand meeting commun
le 7 septembre 2016 à 17h45
à Nantes Esplanade des Traceurs
de Coques (*près des Machines de l'Île*)**

Avec la participation de :

Eric Beynel – Porte-parole de l'Union Syndicale Solidaires
Bernadette Groison – Secrétaire générale de la FSU
William Martinet – Président de l'UNEF
Jean-Claude Mailly – Secrétaire général de la C.G.T. Force-ouvrière
Philippe Martinez – Secrétaire général de la CGT

Le 20 juillet dernier, le Premier ministre a eu une troisième et ultime fois recours au 49.3 à l'Assemblée nationale pour imposer la loi « Travail », pourtant rejetée par l'écrasante majorité de la population.

Le 49-3 est certes un outil constitutionnel, mais c'est en premier lieu une arme anti-démocratique – un « déni de démocratie », pour reprendre les termes de François Hollande, alors dans l'opposition parlementaire en 2006, lors du mouvement contre le Contrat Première Embauche (CPE).

Promulguée le 8 août dernier, la loi « Travail » menace à terme l'ensemble des garanties collectives encadrant le contrat de travail. Elle marque la disparition du principe de faveur – conquis en 1936 – et l'inversion de la hiérarchie des normes, notamment pour la définition du temps de travail et le taux de majoration des heures supplémentaires. C'est une loi de dumping social.

.../...



Communiqué commun des Unions départementales
CGT, CGT-FO, Solidaires, FSU et UNEF de Loire-Atlantique

Promulgation ou pas, on n'en veut pas ! Abrogation de la Loi Travail

Grand meeting commun
le 7 septembre 2016 à 17h45
à Nantes Esplanade des Traceurs
de Coques (*près des Machines de l'Île*)

Avec la participation de :

Eric Beynel – Porte-parole de l'Union Syndicale Solidaires
Bernadette Groison – Secrétaire générale de la FSU
William Martinet – Président de l'UNEF
Jean-Claude Mailly – Secrétaire général de la C.G.T. Force-ouvrière
Philippe Martinez – Secrétaire général de la CGT

Le 20 juillet dernier, le Premier ministre a eu une troisième et ultime fois recours au 49.3 à l'Assemblée nationale pour imposer la loi « Travail », pourtant rejetée par l'écrasante majorité de la population.

Le 49-3 est certes un outil constitutionnel, mais c'est en premier lieu une arme anti-démocratique – un « déni de démocratie », pour reprendre les termes de François Hollande, alors dans l'opposition parlementaire en 2006, lors du mouvement contre le Contrat Première Embauche (CPE).

Promulguée le 8 août dernier, la loi « Travail » menace à terme l'ensemble des garanties collectives encadrant le contrat de travail. Elle marque la disparition du principe de faveur – *conquis en 1936* – et l'inversion de la hiérarchie des normes, notamment pour la définition du temps de travail et le taux de majoration des heures supplémentaires. C'est une loi de dumping social.

...

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations locales et sectorielles >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Nantes-Grand-meeting-commun-pour-l-abrogation-de-la-Loi-travail>

